

# BUDGET 2020 : LES MINISTÈRES GAGNANTS ET LES PERDANTS

Par Nathalie Guibert , Jean-Baptiste Jacquin et Audrey Tonnelier

16 juillet 2019



Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, le 10 juillet. LUDOVIC MARIN / AFP

C'est le document qui finalise des semaines d'arbitrages serrés entre Gérald Darmanin, le ministre de l'action et des comptes publics, et ses homologues du gouvernement. En fin de semaine dernière, les parlementaires ont reçu le tableau présentant les plafonds de dépenses pour les différents ministères en 2020.

Ces éléments chiffrés, de véritables feuilles de route pour l'année prochaine, constituent le prélude au projet de loi de finances présenté et examiné à l'automne. Ce dernier s'accompagnera d'une nouvelle loi de programmation des finances publiques, d'ici à la fin de l'année, destinée à actualiser la trajectoire budgétaire en tenant compte des nouvelles hypothèses macroéconomiques (croissance, taux d'intérêts...) et des annonces de ces derniers mois, précise-t-on au cabinet de M. Darmanin.

*« Nous avons quatre grandes priorités pour la deuxième partie du quinquennat : apporter une réponse d'ampleur à l'urgence écologique, poursuivre les investissements marqués dans les*

*fonctions régaliennes de l'Etat (défense, justice, intérieur), accompagner les plus précaires et valoriser le travail, et enfin favoriser le capital humain et la formation* », explique Bercy. De quoi dessiner les gagnants et les perdants de ce troisième budget du mandat Macron.

## Engagement personnel de Macron

C'est le ministère des armées qui connaîtra la plus forte hausse de budget, avec 1,53 milliard d'euros supplémentaire l'an prochain – sachant que le ministère des finances raisonne par rapport aux montants budgétés en 2019, lors de la loi de finances initiale, et qui peuvent donc varier par rapport aux crédits effectivement dépensés. La loi de programmation militaire (LPM) prévoyait une augmentation supérieure, de 1,7 milliard au total en 2020. Mais son périmètre ne couvre pas tout le ministère, qui comprend aussi la mission anciens combattants, en recul compte tenu de « *la démographie déclinante* », argue Bercy.

Emmanuel Macron a en effet insisté fortement sur son engagement personnel dans la réalisation des promesses budgétaires faites aux armées dans la LPM 2019-2025. « *Cette LPM sera tenue* », avait-il indiqué le 12 juillet, à Cherbourg, lors du lancement du sous-marin *Suffren*. Pour lui, « *d'ici 2025, pas loin de 59 milliards d'euros seront ainsi consacrés à nos grands programmes d'armement, dont 37 milliards d'euros dans les quatre ans à venir* ». Le chef de l'Etat l'a assuré : « *L'effort consenti par la France pour moderniser son armée n'est pas d'intention, mais de fait.* » Samedi 13 juillet, lors de la réception des militaires qui allaient défiler pour la Fête nationale, il a été encore plus précis : « *Je veille personnellement à son application.* » Bercy a pour l'heure prévu une hausse de 4,65 milliards d'euros du budget des armées sur les trois dernières années du quinquennat.

Parmi les fortes hausses budgétaires pour 2020, viennent ensuite l'éducation nationale et la jeunesse (+ 1,04 milliard d'euros en 2020 par rapport à la loi de finances initiale 2019). « *C'est l'effet des annonces récentes sur le dédoublement des classes, que nous étendons, de la montée en charge progressive du SNU [service national universel] et de la stabilisation des effectifs de l'éducation nationale sur la période 2020-2022* », explique-t-on au ministère des finances. Le budget de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation augmentera, lui, de 500 millions d'euros (plan étudiant, intelligence artificielle).

## Ligne à ligne

A la troisième place du podium, le ministère des solidarités et de la santé bénéficiera, lui, d'une augmentation de 820 millions d'euros l'an prochain, conséquence des mesures pour le pouvoir d'achat annoncées en décembre, des mesures post-grand débat d'avril, et de la montée en puissance du plan pauvreté. Les crédits liés à la prime d'activité – dont la revalorisation avait été annoncée en décembre – représenteront ainsi une hausse de l'ordre de 4 milliards d'euros entre 2018 et 2022. L'allocation adulte handicapée augmentera de 1,3 milliard sur le quinquennat.

Le ministère de l'intérieur verra, lui, son enveloppe gonfler de 740 millions. Bercy l'explique à la fois par les revalorisations salariales actées avec les syndicats de police et de gendarmerie, et par la poursuite des recrutements « *conformément à l'engagement du président d'avoir 10 000*

*effectifs en plus en faveur de la sécurité au cours du quinquennat* ». Il s'agit aussi de mieux coller à la réalité des dépenses, en forte hausse, de l'allocation pour les demandeurs d'asile.

Autre gagnant par rapport au projet de loi de finances initiale, le ministère de la justice (+ 200 millions d'euros). Là encore, le budget 2020, à 7,52 milliards d'euros, diffère des 7,7 milliards d'euros prévus par la loi de programmation et de réforme de la justice de mars 2019. La hausse des moyens alloués à la justice sera ainsi deux fois moindre que prévu l'an prochain (200 millions d'euros au lieu de près de 400 millions). « *La trajectoire [2020-2022] correspond à la hausse prévue en loi de programmation, des ajustements étant opérés sur la seule année 2020 pour prendre en compte les retards d'avancement en matière d'immobilier pénitentiaire* », assure Bercy. En fait, la direction du budget a demandé en juin aux services du ministère de la justice de regarder ligne à ligne dans les projets de construction et de rénovation de prisons et de tribunaux quels étaient ceux qui étaient en retard ou risquaient de l'être. Et d'en tirer les conclusions en termes de besoins, y compris d'effectifs.

## Mouvements contraires

Enfin, le ministère de la transition écologique et solidaire verra son budget augmenter de 640 millions l'an prochain, après une hausse de 1,2 milliard en 2018 et 800 millions dans la loi de finance initiale 2019. « *En incluant les transports, cela fait une dynamique de plus de 3 milliards d'euros en plus sur le quinquennat, soit plus de 10 % par rapport à 2017. C'est inédit* », vante-t-on à Bercy. Ces plafonds ne prennent pas encore en compte les dernières annonces (taxe sur les billets d'avion annoncée le 9 juillet et rabet de la niche fiscale sur le gazole non routier). Il s'agira notamment de financer la prime à la conversion, recentrée sur les véhicules les moins polluants et les ménages modestes. Ce mécanisme connaît une dynamique bien supérieure à ce qui avait été anticipé en début de quinquennat (un million de véhicules désormais prévus, soit deux fois plus qu'initialement). Même succès pour la transformation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) en prime. Ce mécanisme, annoncé le 12 juin par le premier ministre, Edouard Philippe, vise à rendre le versement de l'aide contemporaine des dépenses des particuliers, mais aussi à mieux cibler les ménages les plus modestes.

Le ministère du travail, lui, bénéficie finalement d'une enveloppe quasiment stable (+ 100 millions d'euros). Mais cela cache là aussi des mouvements contraires : d'une part la poursuite de la baisse des contrats aidés, de l'autre le plan d'investissement dans les compétences.

Les baisses de dépenses publiques devraient venir principalement du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Quelque 1,4 milliard d'euros d'économies sont en effet attendus sur le logement, avec la mise en place du nouveau mode de versement des APL, de façon contemporaine, début 2020. Autre contributeur : la réforme de l'audiovisuel public (- 70 millions d'euros). Hors audiovisuel, le ministère de la culture conservera une enveloppe quasiment stable (+ 30 millions d'euros).

Quand au ministère de l'action et des comptes publics, bon élève de la réforme de l'Etat, il verra son budget baisser de 120 millions l'an prochain et de 400 millions d'ici 2022. C'est le résultat de la restructuration de la direction générale des finances publiques, en raison de la

suppression de la taxe d'habitation pour tous d'ici à 2023 et la mise en œuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Mais aussi de la délocalisation de services en province. Autant de réformes qui doivent permettre une baisse de 10 000 équivalents temps plein au ministère pour le quinquennat. Seront aussi réduits les réseaux de l'Etat à l'étranger, de sorte que le ministère des affaires étrangères verra une stabilisation de ses crédits.

En tout, pour ce qui est des dépenses « pilotables » (c'est-à-dire en excluant les intérêts de la dette), le budget de l'Etat devrait progresser de 4,6 milliards d'euros en 2020 par rapport à 2019.

**Par Nathalie Guibert , Jean-Baptiste Jacquin et Audrey Tonnelier**